CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E192002** **VALABLE JUSQU'AU** **28/09/2027**

ÉDITÉ LE 25/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/02/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 170 580

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 2021B00058

Siret : 894 022 540 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3802831

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001579935/23

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001579935/23

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : HARLIN COUVERTURE

18 RUE BILL COLEMAN
76810 LUNERAY

Téléphone : 02 35 85 30 62 **Fax :** 02 35 04 18 30

Portable :

Responsabilité légale :
HARLIN OLIVIER PRÉSIDENT / HARLIN OLIVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@harlin-couverture.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 677 582 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	02/07/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		02/07/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		02/07/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		02/07/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/06/2026 09:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.